

## **SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°207**

### **Le Coin des Épargnants**

- Le tableau économique et financier
- En attendant décembre, les bourses se portent bien
- Quand la fraude au Président devient une fraude au titre

### **C'est déjà hier**

- Stabilité dans les affaires et chez les consommateurs
- Le yo-yo de l'emploi continue
- Ballets de positions aux États-Unis

### **Le Coin de la Conjoncture**

- Le commerce international en plein doute
- Combien gagne un jeune ?

### **Le Coin des Tendances**

- Quand l'image et l'instantané dominent le net
- France, la défiance est-elle une fatalité ?

### **Le Coin des Graphiques**

- Les touristes ont privilégié la sécurité

### **L'agenda économique et financier de la semaine**

**LE COIN DES ÉPARGNANTS**
**Le tableau financier de la semaine**

	<b>Résultats 25 nov. 2016</b>	<b>Évolution sur 5 jours</b>	<b>Résultats 31 décembre 2015</b>
<b>CAC 40</b>	4 550,27	+1,02 %	4 637
<b>Dow Jones</b>	19 152,14	+1,51 %	17 423
<b>Nasdaq</b>	5 398,92	+1,45 %	5 107
<b>Daxx Allemand</b>	10 699,27	+0,33 %	10 743
<b>Footsie</b>	6 840,75	+0,96 %	6 242
<b>Euro Stoxx 50</b>	3 048,38	+0,91%	3 100
<b>Nikkei</b>	18 381,22	+2,30 %	19 033
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans (22 heures)</b>	0,824 %	+0,074 pt	0,993 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans (22 heures)</b>	0,229 %	-0,079 pt	0,634 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans (22 heures)</b>	2,359 %	+0,221 pt	2,269 %
<b>Cours de l'euro / dollars (22 heures)</b>	1,0587	-0,01 %	1,0854
<b>Cours de l'once d'or en dollars (22 heures)</b>	1 183,800	-2,04 %	1061
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars (22 heures)</b>	47,090	+0,60 %	37,570

**En attendant décembre, les bourses se portent bien**

Paris a enregistré sa troisième semaine consécutive de hausse et n'est plus qu'à 1,87 % de son niveau du 31 décembre dernier. Les autres places financières étaient

toutes orientées à la hausse malgré le possible relèvement des taux par la FED. Les prochains jours seront cruciaux, pour les bourses avec de nombreux rendez-vous.

Cela commence par le 30 novembre avec une réunion ministérielle de l'OPEP à Vienne, réunion qui doit fixer les modalités d'application de l'accord du mois de septembre visant à réduire la production de pétrole de 750 000 barils/jour. Pour le moment, les doutes sur la capacité des pays membres de l'organisation à respecter l'accord sont nombreux. Le 4 décembre, deux élections sont attendues ; l'élection présidentielle en Autriche qui pourrait entraîner l'arrivée au pouvoir d'un représentant d'extrême droite et le référendum sur la réforme de la constitution en Italie. Selon les sondages, le non à la révision constitutionnelle l'emporterait ce qui pourrait provoquer la démission de l'actuel Premier Ministre, Matteo Renzi. En cas d'élections législatives anticipées, le mouvement, 5 étoiles, emmené par Beppe Grillo pourrait l'emporter. Compte tenu du programme anti-européen de ce parti, une remontée des taux en Italie est à prévoir en cas d'échec du référendum. Par ailleurs, le dossier de recapitalisation des banques n'est pas clos dans ce pays. Au courant du mois de décembre, seront très attendues les réunions de la Banque centrale européenne (8 décembre) et de la FED (14 décembre).

### **Quand la Fraude au Président devient une fraude au titre**

Jusqu'à maintenant, les entreprises étaient avant tout sujettes à des fraudes au Président qui portaient sur des transferts de fonds. Il faut désormais ajouter la fraude au titre à la liste des menaces. Le titre Vinci a été, ainsi, la victime de deux faux communiqués de presse avec, à la clef, une chute du cours de plus de 18 %, soit une perte potentielle pour la capitalisation de 7 milliards d'euros. Cette affaire de manipulation des cours a démontré la vulnérabilité des places financières aux fausses informations qui avec Internet sont légions. Par ailleurs, et ce n'est pas complètement nouveau, le recours aux algorithmes amplifie à vitesse grand V les mouvements boursiers. Ce n'est pas une première puisque au mois de novembre 2015, la société américaine Fitbit a été victime d'un faux, qui annonçait une offre de rachat déposée par le fonds chinois ABM Capital. En 2014, G4S, une société de sécurité engagée pour garder des camps de réfugiés, avait également connu une telle mésaventure. Enfin, en 2013, le cours du groupe australien Whitehaven Coal avait perdu de sa valeur après l'envoi, par des activistes anti-charbon, d'un faux communiqué de presse qui remettait en question la rentabilité de l'un de ses principaux sites miniers.

## **C'EST DÉJÀ HIER**

### **Stabilité dans les affaires et chez les consommateurs**

#### **Prudence chez les dirigeants**

Selon l'INSEE, au mois de novembre, l'indice qui mesure le climat des affaires est resté stable en France, Il est à 102, soit légèrement au-dessus de sa moyenne de

longue période. Il est au-dessus de cette moyenne depuis août 2015, Le climat augmente de quatre points dans le commerce de détail, de trois points dans le bâtiment et d'un point dans les services. Il est stable dans l'industrie. En revanche, il recule de deux points dans le commerce de gros.

### Indicateur de climat des affaires France



L'indicateur de retournement reste toujours en zone d'incertitude. Cette situation témoigne de l'attentisme qui semble s'être installé au niveau des entreprises.

### Des consommateurs attentistes mais pas pessimistes

Selon l'INSEE, au mois de novembre, la confiance des ménages français est stable. L'indicateur qui la synthétise reste à 98. Il demeure légèrement en dessous de sa moyenne de longue période (100). L'étude publiée par l'institut statistique est plutôt rassurante en particulier sur les intentions d'achat à la veille des fêtes de fin d'année.

### Confiance des ménages



Source : Insee

Est-ce le paiement des impôts et la fin des gains de pouvoir d'achat générés par la baisse du prix du pétrole mais, en novembre, l'opinion des ménages sur leur situation financière personnelle passée se détériore légèrement : le solde correspondant perd 2 points. Il s'éloigne à nouveau de sa moyenne de longue période. L'opinion des ménages sur leur situation financière dans les prochains mois varie à peine : le solde correspondant perd 1 point après en avoir gagné trois en octobre et demeure légèrement inférieur à sa moyenne de long terme.

Bonne nouvelle pour la fin d'année, la proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants est stable et se situe au-dessus de sa moyenne de long terme.

En ce qui concerne l'épargne, la stabilité prédomine également. Le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne future n'a augmenté que de 1 point et se maintient ainsi un peu au-dessus de sa moyenne de longue période pour le troisième mois consécutif. Le solde concernant leur capacité d'épargne actuelle est stable, un peu au-dessous de son niveau moyen de long terme. La proportion de ménages estimant qu'il est opportun d'épargner est stable, nettement au-dessous de sa moyenne de longue période. Le faible rendement des produits de taux et les polémiques sur l'assurance-vie ainsi que le changement de formule du taux du Livret peuvent expliquer cette appréciation des ménages.

Un petit regain d'optimisme semble se manifester car, en novembre, l'opinion des ménages sur le niveau de vie futur, en France, s'améliore ; le solde correspondant augmente pour le cinquième mois consécutif. En gagnant 4 points, il retrouve son niveau moyen de longue période, au plus haut depuis janvier 2016. Après s'être accrues en octobre, les craintes des ménages sur le chômage diminuent nettement en novembre (-11 points). Le solde correspondant repasse ainsi au-dessous de sa moyenne de longue période.

### **Le yo-yo de l'emploi continue**

Selon les résultats de l'emploi, à la fin du mois d'octobre, la France métropolitaine comptait 3 478 800 personnes demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A). Ce nombre diminue de 0,3 % sur un mois (11 700) et de 0,8 % sur trois mois de 0,8 % (soit -27 800 personnes). Sur un an, la baisse est de 2,8 % (-101 300 personnes).

Les mesures en faveur des jeunes portent leurs fruits avec une baisse de 4,6 % sur trois mois du nombre de chômeurs de moins de 25 ans. (-1,5 % sur un mois et -8,2 % sur un an). En revanche, la situation continue à se dégrader pour les plus de 50 ans (+0,4 % sur un mois et +1,6 % sur un an pour le chômage de plus de 50 ans).

S'il y a une amélioration pour les demandeurs d'emploi de catégorie A, ce n'est pas le cas pour les autres catégories de demandeurs d'emploi. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est de 5 460 800 fin octobre 2016. Ce

nombre augmente sur trois mois de 0,3 % (soit +18 700 personnes) ; il recule de 0,4 % sur un mois (-19 400 personnes) et progresse de 0,4 % sur un an (+20 900 personnes). Néanmoins, sur trois mois, ce nombre diminue de 3,0 % pour les moins de 25 ans mais progresse de 0,5 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans et de 1,9 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus.

Fin octobre 2016, 754 100 personnes sont inscrites à Pôle emploi sans être tenues de rechercher un emploi, qu'elles soient sans emploi (catégorie D) ou en emploi (catégorie E). Sur trois mois, le nombre d'inscrits en catégorie D augmente de 5,0 % (-0,2 % sur un mois) et le nombre d'inscrits en catégorie E diminue de 0,3 % (-0,9 % sur un mois).

La baisse du chômage est la conséquence logique des mesures prises en faveur de la formation (entraînant le transfert d'une partie des demandeurs d'emplois de la catégorie A vers la catégorie D) et des créations d'emploi qui se sont élevées à 210 000 sur ces dix-huit derniers mois pour le secteur marchand.

### **Ballets de positions aux États-Unis**

La prise de fonction de Donald Trump n'interviendra que le 20 janvier prochain mais au fil des interventions et des nominations, la future présidence se dessine. Cette période intermédiaire donne lieu à des prises de position de la part des grandes institutions américaines, dont la FED, afin de marquer leur territoire tout en se conciliant avec le nouveau locataire de la Maison Blanche.

Donald Trump étant en froid avec l'actuel Présidente de la FED, Janet Jellen, c'est son adjoint qui joue le rôle de négociateur en chef, le vice-président Stanley Fischer. Ce dernier a souligné que des mesures de relance budgétaire pouvaient être utiles pour soutenir l'économie américaine. Il a ainsi déclaré que « même s'il y a un désaccord sur le type de mesures budgétaires à prendre, la combinaison d'une amélioration des infrastructures, d'une meilleure éducation, d'un encouragement à l'investissement privé et d'une régulation plus efficace ont probablement un rôle à jouer dans la promotion d'une croissance plus rapide de la productivité et du niveau de vie ». Il a néanmoins tenu à préciser qu'il « n'y avait pas de grandes marges de manœuvre pour creuser le déficit ».

Face à la volonté de Donald Trump de remplacer Janet Yellen à la tête de la FED, Stanley Fischer a donc réaffirmé l'attachement des membres de l'institution monétaire leur indépendance. Interrogé sur l'appréciation du dollar, Stanley Fischer a reconnu que cela avait « un impact négatif » sur les exportations américaines tout en soulignant que « l'économie des États-Unis "se comportait relativement bien" et que le taux de chômage à 4,9 % approchait son niveau optimal tandis que l'inflation « se raffermait vers l'objectif de 2 % ». Sans aborder la question du relèvement des taux, il a donné l'impression qu'il était envisageable au mois de décembre.

Sur les fameux traités de libre échange, Donald Trump a confirmé qu'il demanderait le retrait des États-Unis de celui concernant le Pacifique avec comme possible conséquence la consécration de la Chine comme puissance de la zone économique. Sur le traité atlantique, son abandon est probable. Il est également revenu sur l'ALENA (marché commun qui unit les États-Unis, le Mexique et le Canada) en soulignant qu'il demandera des modifications substantielles.

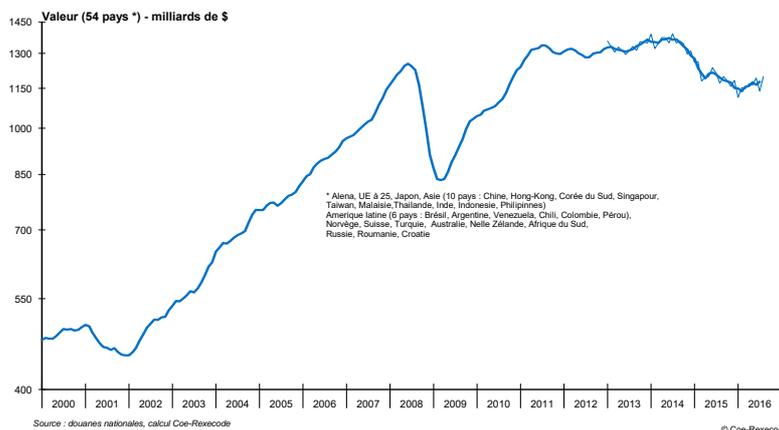
## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### Le commerce international en plein doute

La tentation protectionniste se répand autour de la planète. La Wallonie a failli condamner le traité commercial entre l'Union européenne et le Canada, traité jugé équilibré par de nombreux acteurs. Aux États-Unis, la victoire de Donald Trump marque la victoire des isolationnistes. Néanmoins, nul n'imagine une sortie de l'Organisation Mondiale du Commerce ni même une dénonciation du traité de l'ALENA qui crée un marché commun entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Cette tentation du repli intervient au moment même où le commerce international connaît ralentissement sans précédent depuis de très nombreuses décennies. Sa croissance devrait n'être que de 1,9 %, soit moins que celle de l'économie mondiale (dont le taux de croissance devrait se situer entre 2,6 et 2,8 % en 2016). L'année 2016 serait alors celle de la plus faible croissance du commerce et de l'activité depuis la crise financière de 2009.

### Évolution du commerce international



La faillite du septième armateur mondial, Hanjin Shipping, symbolise le changement d'époque. Cette entreprise sud-coréenne exploitait près de 100 porte-conteneurs, 44 vraquiers et 11 terminaux portuaires. Au-delà de ce transporteur, c'est toute la chaîne maritime qui est en difficulté du fait de la faible croissance des échanges internationaux. En Corée, de nombreuses sociétés sont en difficulté dont STX Offshore

& Shipbuilding, principal actionnaire de STX France. 80 % du commerce mondial en volume sont réalisés par la mer.

### **Rapide retour sur les années 1990/2000**

Au cours de la décennie 90, on assiste à la deuxième grande internationalisation (la première datant des années 1848/1879), conséquence d'évolutions géopolitiques, économiques, financières et techniques.

La décision de Deng Xiaoping d'ouvrir, en 1980, la Chine (les quatre modernisations) met un terme à plusieurs siècles de protectionnisme, de repli et de déclin pour ce pays. Après les soubresauts de la Révolution Culturelle, la Chine entend favoriser l'émergence d'une industrie légère avec l'arrivée d'investissements d'origine étrangère. Le poids de la Chine dans le commerce international de biens et services est ainsi passé de près de 1 % en 1990 à 10 % en 2015. Ce pays a emmené dans son sillage de nombreux États asiatiques. Désormais, les pays émergents assurent plus de 50 % de la production industrielle mondiale.

La chute du mur de Berlin en 1989 redessine la carte de l'Europe avec la réintégration dans les circuits économiques mondiaux des pays d'Europe de l'Est. La valeur des exportations et des importations de marchandises de la zone euro à destination de la République tchèque, de la Hongrie, de la Pologne et de la Roumanie passe de 1,9 % du PIB de la zone euro en 1999 à 5,1 % en 2015. Les pays d'Europe centrale et orientale retrouvent assez rapidement leurs positions passées et la République tchèque et la Slovaquie redeviennent, ainsi, des producteurs d'automobile.

L'instauration de la monnaie unique contribue à accélérer les échanges au sein de l'Union européenne. L'euro supprime les frais de change, améliore la transparence des prix et, du fait de l'absence de droits de douanes, permet la création d'un vaste marché.

La solidité de la monnaie unique a facilité l'accès des entreprises européennes aux marchés internationaux. Les entreprises hors zone euro acceptent plus facilement d'être payées avec cette monnaie qu'avec des monnaies nationales davantage susceptibles de connaître des évolutions erratiques. Auparavant, le recours au dollar était nécessaire pour exporter. Avec la monnaie unique, le taux d'ouverture de la zone euro est passé de 30,7 % en 1995 à 42,5 % en 2015.

Le processus de libéralisation des échanges commerciaux mondiaux qui a débuté après la Seconde Guerre Mondiale a pris tout son sens dans les années 90 avec la signature notamment de l'Uruguay Round en 1994 qui a abouti à la création de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) le 1<sup>er</sup> janvier 1995. Même si plusieurs secteurs sont encore protégés comme l'agriculture, la culture et une partie des services, le niveau moyen des tarifs douaniers sur les biens manufacturés est passé de 40 % en 1947 à moins de 5 % aujourd'hui.

## **Plusieurs innovations technologiques ont favorisé l'essor du commerce international.**

Le recours à des porte-conteneurs de taille de plus en plus importante a permis de transporter un nombre croissant de pièces détachées et de biens manufacturés finis à des coûts acceptables.

Les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications ont également facilité la coordination rapide des tâches sur des chaînes de production de plus en plus longues, éclatées sur plusieurs continents. Les firmes américaines et chinoises ont joué un rôle important dans ce processus de fragmentation.

Les années 1990 / 2000 ont donné lieu à une spécialisation poussée des différents pays, l'industrie migrant dans les pays émergents quand les pays avancés conservaient l'innovation, la conception et le marketing.

Les échanges se sont accrus car les niveaux de développement des économies se sont rapprochés. Les pays échangent donc d'autant plus que les niveaux de développement des économies sont comparables. La zone euro et les États-Unis ont d'ailleurs réalisé à eux seuls plus de 35 % des échanges mondiaux de biens et services, et reçu près de 42,5 % des flux entrants d'investissements directs étrangers en 2015.

L'essor de la finance a également permis la forte croissance du commerce mondial. Les stocks d'investissements directs ont été multipliés par plus de huit entre 1990 et 2007. La circulation des capitaux s'est accentuée, aidée en cela par les innovations financières et par les nouvelles techniques de l'information.

Pour toutes ces raisons, le taux d'ouverture de l'économie mondiale est ainsi passé de 19,4 % en 1980 à 30,6 % en 2008, année qui constitue un point haut. Les importations mondiales de biens et services ont progressé, en volume, en moyenne de 6,3 % par an entre 1995 et 2008, soit bien plus rapidement que le PIB, en hausse de 3,3 % en moyenne sur la même période.

## **Un changement d'époque**

La crise de 2008 a rompu un cycle de forte croissance. Depuis, les différentes zones économiques éprouvent les pires difficultés à renouer avec une progression stable de l'activité. Si les États-Unis sont entrés dans un cycle de croissance dès 2010, celle-ci reste inférieure à la moyenne d'avant crise. La zone euro après la récession de 2009 a replongé dès 2012 pour enregistrer 6 trimestres de recul de PIB.

Le PIB de la zone euro s'est contracté de respectivement 0,9 % et 0,3 % en 2012 et 2013. En Europe, principal centre commercial mondial, ce repli a provoqué le recul des échanges commerciaux de 1 % en 2012. Si la zone euro a renoué depuis avec la croissance, cette dernière reste faible. En 2015, le poids des échanges européens

dans le commerce mondial était de 25 % (le commerce intra-zone euro 10 % du commerce mondial).

L'assainissement budgétaire mené dans de nombreux pays pénalise les importations en raison des baisses de pouvoir d'achat subies par les populations. Cela a été constaté tout particulièrement en Europe du Sud et dans certains pays émergents.

Depuis 2010, le commerce international souffre également de l'affaiblissement des économies émergentes. L'appréciation du dollar a fragilisé les échanges de nombreux pays émergents en renchérissant leurs importations. Par ailleurs, la chute des prix des matières premières et de l'énergie a, en valeur, contribué au déclin des échanges internationaux. En réduisant les revenus des pays producteurs, cette baisse a entraîné une forte réduction de leur croissance et de leurs importations en biens manufacturés. La très forte récession en Russie et au Brésil, en 2014 et en 2015, ont évidemment accentué cette tendance.

Le poids de la formation brute de capital mondial dans le PIB est ainsi légèrement en deçà du niveau antérieur à la crise, tandis que celui de la consommation privée, et surtout de la consommation publique, a progressé (cf. graphique 6). Le poids de la formation brute de capital dans le PIB était de 23,3 % en 2014 contre 24,3 % en 2008. Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'atonie des dépenses d'investissement. La faiblesse de la demande globale, tant intérieure qu'extérieure, par le biais du mécanisme de l'accélérateur, continue de peser sur l'investissement productif.

### **Une évolution structurelle de la demande**

L'enrichissement d'un nombre croissant d'États conduit à une diminution relative de la consommation de biens industriels. Les consommateurs privilégient les services, phénomène renforcé par le vieillissement de la population. Par ailleurs, sur un marché de renouvellement, les achats peuvent être reportés, ce qui rend moins prévisible la croissance de la demande en biens industriels.

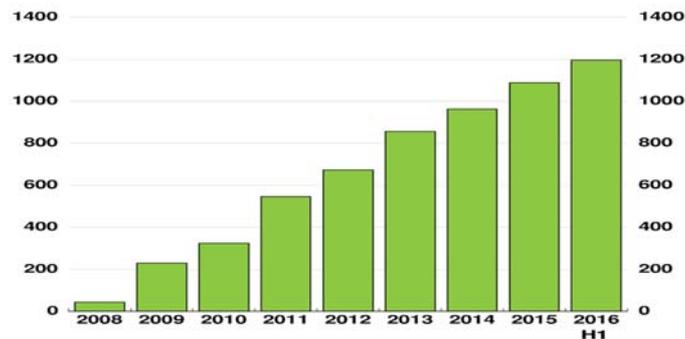
La transition chinoise qui se traduit par une réorientation du système productif au profit de la demande interne ne peut que conduire à une moindre progression du commerce international. Le changement de paradigme qui s'impose du fait de l'augmentation des coûts salariaux suppose le développement de réseaux de distribution et d'infrastructures. Cette croissance qui repose davantage sur les services sera, par nature, plus lente mais plus pérenne que la croissance qui reposait sur l'assemblage de produits destinés à l'exportation.

### **La montée relative du protectionnisme**

Face au ralentissement de la croissance et à l'exacerbation de la concurrence, les États ont de plus en plus recours à des mesures protectionnistes. La CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) estime, dans son rapport de 2015, que les subventions ayant vocation à soutenir les industries

nationales ou les mesures destinées à éviter les délocalisations d'emplois à l'étranger ont augmenté au cours des années qui ont suivi la crise. L'OMC a également constaté une très forte augmentation des mesures protectionnistes.

### Nombre de mesures protectionnistes enregistrées par l'OMC



Néanmoins, selon le FMI, l'effet de ces nouvelles restrictions sur le commerce international reste modeste. Mais, elles marquent un changement d'état d'esprit. La libéralisation des échanges est de plus en plus contestée par les dirigeants. Ainsi, Donald Trump, s'est opposé à la ratification de l'accord de partenariat transpacifique (TPP), conclu en février 2016, par douze pays d'Amérique et d'Asie représentant 40 % du PIB mondial. Les États-Unis et l'Union européenne (UE), qui représentent près du tiers (en parité de pouvoir d'achat) du PIB mondial, éprouvent les pires difficultés à conclure un accord sur le partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement, le TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership).

Avec la convergence des coûts de production et le changement d'orientation économique de la Chine, la fragmentation internationale de la production se ralentit. Les exportations des pays émergents intègrent moins d'importations qu'auparavant. Par ailleurs, les exportations de ces pays progressent moins vite depuis 2014. L'indice de compétitivité chinois, mesuré à partir du coût salarial unitaire de l'OCDE, s'est d'ailleurs détérioré de près de 60% entre 2007 et 2015 en Chine.

Cette moindre spécialisation internationale est liée au report par certaines entreprises de leurs projets d'externalisation en période de ralentissement de la croissance en raison d'un climat des affaires plus incertain. Les investissements directs étrangers augmentent d'ailleurs à un rythme plus modéré qu'auparavant, notamment en Chine. Il semble toutefois que le processus à l'œuvre témoigne de changements plus structurels, dont les raisons sont probablement multiples.

### Et de quoi demain sera-t-il fait pour le commerce international ?

Les facteurs conjoncturels peuvent se retourner. La fin de la récession au Brésil et en Russie ainsi que l'amélioration des prix des matières premières pourraient conduire à une progression des échanges.

Plusieurs facteurs structurels continueront à influencer le commerce international. Ainsi, la réorientation de l'économie chinoise prendra du temps. Les investissements au sein des pays émergents ne devraient pas connaître la même progression que dans les années 1990/2000 même si l'Afrique pourrait compenser, à terme, la moindre croissance asiatique.

Même si elles n'aboutissent pas à la démondialisation que certains appellent de leurs vœux, les tentations de repli, devraient se traduire par une pause dans la mondialisation. Le Brexit comme l'éventuelle politique de Donald Trump pourraient avoir des effets sur longue période, tout comme l'enterrement du TIPP.

La technologie qui a joué en faveur de la spécialisation pourrait, demain, provoquer des relocalisations. La robotisation et la gestion numérique pourraient conduire à raccourcir les chaînes de production d'autant plus si les coûts de transports augmentent ou si l'impératif de la réduction des émissions des gaz à effet de serre s'impose.

Le recours aux imprimantes 3D pour la fabrication de pièces de rechange, les mises à jour itératives des produits, le développement d'une société de l'usage, etc. pourraient réduire la production des biens industriels et donc les échanges internationaux.

La réduction des chaînes de production est de plus en plus prise en compte par les entreprises. Les Chinois investissent dans des entreprises occidentales tant pour accéder à un savoir-faire que pour avoir des centres de production au plus près des consommateurs.

Cette perspective peut être contredite par la montée en puissance de l'Afrique et de l'Amérique latine au sein du commerce international. En 2015, plus de 82 % des échanges internationaux sont réalisés par l'Asie, l'Amérique du Nord et par l'Europe. Avec un doublement de sa population prévue d'ici 2040, les États africains devraient accroître leur poids au sein du commerce mondial.

### **Combien gagne un jeune ?**

En 2014, selon la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) et l'INSEE, les jeunes âgés de 18 à 24 ans disposaient en moyenne d'un revenu de 9 530 euros par an. 54 % de ce montant est constitué de revenus du travail, 30 % correspond à des aides en provenance de la famille ou de proches et 15 % à des prestations sociales. Les revenus des jeunes varient fortement en fonction de leur lieu d'habitation, de leur statut professionnel et de leur situation familiale (s'ils sont chargés de famille).

Ceux qui cohabitent chez leurs parents perçoivent moins d'aides directes d'origine familiale mais aussi moins de prestations sociales (aide personnelle au logement). Les non-cohabitants disposent en moyenne 11 890 euros de ressources quand les cohabitants n'en ont que 7 780 euros. 70 % des non-cohabitants perçoivent des

prestations et aides sociales (allocations logement pour les deux tiers de ces jeunes), contre 34% parmi les jeunes cohabitants (bourses et allocations chômage pour l'essentiel). Les prestations et aides sociales annuelles des non-cohabitants sont en moyenne 2,4 fois plus élevées. L'aide financière perçue des parents est également deux fois plus élevée pour les non-cohabitants par rapport aux cohabitants (3 960 euros contre 1 980 euros).

Les revenus supérieurs des non-cohabitants s'expliquent par le fait qu'ils sont plus âgés et qu'ils sont plus souvent déjà dans la vie active. 51 % d'entre eux ont au moins 22 ans, contre 36 % des cohabitants.

Une partie des cohabitants poursuit des études toute l'année sans jamais travailler. Dans ce cas-là, ils disposent en moyenne de 4 390 euros pour l'année. Les ressources de ce qui ont travaillé durant l'année dans le cadre d'un emploi ou de leur formation (stage rémunéré ou alternance) sont près de deux fois plus importantes soit 7 050 euros en 2014.

Parmi les jeunes cohabitants n'ayant pas suivi d'études en 2014, ceux qui travaillent la majeure partie de l'année disposent des ressources les plus élevées : ils perçoivent en moyenne 14 870 euros, dont 95 % sont des revenus du travail.

Cohabitants ou non, les jeunes en études durant toute l'année, y compris fin 2014, sont toujours les principaux bénéficiaires de l'aide parentale, qui représente entre 45 % et 75 % de leurs ressources.

Selon une étude de « France Stratégie » du mois d'octobre 2016, entre 2001 et 2013, le niveau de vie des 18-24 ans a augmenté de 4 % quand celui des 65-74 ans a progressé de 19 %. Depuis les années 70, il y a un changement de paradigme. En effet, il y a 40 ans, la majorité des personnes pauvres se situaient chez les plus de 65 ans ; désormais, ce sont les jeunes qui sont les plus touchés. En France, en 2014, le niveau de vie des 18-24 ans représente 77 % de celui des plus de 65 ans (en 2005, c'était 92 %. Ce ratio est de 102 % en Allemagne, de 106 % au Royaume-Uni et de 91 % en moyenne au sein de l'Union européenne. La situation est meilleure en Espagne qu'en France avec un niveau de vie représentant 85 % de celui des retraités.

## LE COIN DES TENDANCES

### Quand l'image et l'instantané dominent le net

A côté de Facebook qui est devenu un site très institutionnel et Twitter qui occupe une position de niche dans le domaine de l'information, Snapchat et Instagram jouent la carte de l'image et de la vidéo. Ils répondent au désir des consommateurs d'accéder à du contenu instantané et personnalisé, spontané et authentique qui peut être facilement modifié grâce à des fonctionnalités de filtres ou d'édition. Ce caractère décalé intéresse de plus en plus les marques et les annonceurs. Néanmoins, l'accès

à ces applications est plus complexe car elles sont, par nature, un peu moins institutionnelles que Facebook et Twitter.

Au niveau international, 23 % des internautes actifs sont désormais sur Snapchat, une application de partage de photos avec une limite dans le temps de leur visualisation. En deux ans, cette application a augmenté le nombre de ses utilisateurs de plus de 11 points. Selon d'autres modes de calcul, Snapchat aurait 100 millions de comptes actifs contre 500 millions pour Facebook.

Snapchat était au départ un projet d'études de deux étudiants de l'université de Stanford. L'application a été lancée en 2011 sur App Store et en 2012 sur Android. 350 millions de snaps sont échangés chaque jour. La possibilité de partager des diaporamas a popularisé cette application.

En France, l'usage de Snapchat progresse rapidement. 30 % des internautes actifs disposent, en 2016, de cette application contre 15 % en 2014.

Parmi eux 16 % utilisent Snapchat quotidiennement, soit plus que la moyenne internationale (10%). Cette fréquence d'utilisation n'a rien à envier à celle de Twitter utilisé quotidiennement par 14 % des internautes français (contre 17 % au niveau mondial). Certes, Snapchat arrive loin derrière Facebook utilisé, quotidiennement, par 61 % des internautes français (56% des Internautes au niveau mondial). Snapchat est l'application des jeunes. En France, 62% des 16 - 24 ans l'utilisent toutes les semaines, pour partager du contenu instantané.

Instagram qui est une application de partage de photos et de vidéos enregistre également de bons résultats. 42 % des internautes y sont aujourd'hui contre 24 % en 2014. 30 % des internautes français possèdent un compte Instagram et 14 % l'utilisent tous les jours (21% au niveau mondial). Instagram a été acheté, en 2012, un milliard de dollars par Facebook. Instagram a, en 2016, proposé à ses membres de pouvoir utiliser, comme sur Snapchat, une fonction de partage de diaporamas. Instagram se lance également dans la diffusion de vidéo en direct. Une fois la retransmission réalisée, la vidéo s'efface.

Instagram est moins typé « jeunes » ; toutes les générations s'y côtoient. Les femmes et les hommes politiques adressent leurs photos de campagne, depuis plusieurs années, sur Instagram. Si 46 % des 16-24 ans ont recours à cette application de manière hebdomadaire, de plus en plus de seniors font de même. Près d'un internaute sur 10, âgé de 55 ans et plus, est, en 2016, inscrit sur Instagram (9 %) soit quatre fois plus qu'en 2014. De même, dans cette tranche d'âge, 7 % d'entre eux utilisent Snapchat pour partager des photos instantanément (+6 points vs 2014).

Les deux applications sont très prisées des annonceurs. Selon Marketer, Instagram a généré 1,9 milliard de dollars, en 2015, de recettes publicitaires contre 367 millions pour Snapchat. L'objectif de ces plateformes est également de se connecter au e-

commerce. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2016, Instagram teste la possibilité pour les utilisateurs de réaliser des achats.

La diffusion des Smartphones qui ont détrôné les ordinateurs dans la consultation d'Internet avec la multiplication des spots wifi entraîne une mutation des habitudes d'utilisation du Net. La vidéo avec le développement du direct (application périscopie), les photos, les messages ultra-rapides deviennent incontournables. Il y a une simplification de l'usage. Ecrire, faire des textes sont remplacés par une photo, une vidéo, un son, etc.

### **La France, la défiance est-elle une fatalité ?**

Des cinq grands pays d'Europe de l'Ouest, la France a le taux de pauvreté le plus faible. Or le ratio de Français pensant tomber dans la pauvreté à court terme est de loin le plus élevé d'Europe.

Les Français ont tendance à dramatiser leur situation et à s'imaginer plus pauvres qu'ils ne le sont. Ainsi, 75 % des Français se positionnent spontanément dans les classes populaires défavorisées ou moyennes-inférieures quand ils appartiennent pour les deux tiers à la classe moyenne. Quatre Français sur dix craignent un épisode de chômage dans les mois à venir (pour eux-mêmes ou leurs proches), mais la probabilité effective de s'y trouver (en étant en emploi un an avant) s'échelonne de 1,8 % pour les cadres à 7,3 % pour les ouvriers non qualifiés.

Ce constat vaut également pour l'intégration. 72 % des Français interrogés estiment qu'elle fonctionne mal. Pourtant, en France comme ailleurs en Europe, la sécularisation s'accélère et 89 % des descendants de deux parents immigrés disent se sentir Français. Notre pays est un des pays où le nombre de jeunes de la deuxième génération accédant à l'enseignement supérieur est un des plus élevés de l'Union européenne.

Ce pessimisme vaut également sur les effets de la mondialisation ou du progrès. La France est le pays où les thèses « déclinistes » ont le plus de succès tout comme celles liées à la théorie du complot.

La France est avant tout un pays constitué autour de son administration centrale. Ses structures portent le triple sceau de la monarchie absolue, de la Révolution et du Premier Empire. La Révolution a contribué à supprimer les corps intermédiaires au nom de la suprématie de l'Intérêt général quand la monarchie absolue et l'Empire ont privilégié un centralisme bureaucratique-militaire destiné au service du Roi ou de l'Empereur.

## **L'expression publique a du mal à être canalisée du fait de l'absence de structures d'intermédiation**

La loi Chapelier de 1791, en interdisant la création de syndicats de salariés et de mutuelles ainsi qu'en interdisant le droit de grèves, a bloqué les relations sociales pour un siècle. Il n'y a pas eu de lieu de dialogue comme en Allemagne ou au Royaume-Uni. En outre, les décrets d'Allarde des 2 et 17 mars 1791 qui avaient décidé la suppression des corporations n'ont pas favorisé l'émergence d'un système de protection sociale.

Il faudra attendre le 25 mai 1864 sous le Second Empire afin que le délit de coalition et de grève soit supprimé par la loi Ollivier. Dans les faits, cette loi met un terme au délit de constitution de syndicats tout en maintenant l'interdiction. La légalisation des syndicats professionnels n'intervient qu'avec la loi du 21 mars 1884. Ce combat pour la reconnaissance des syndicats a laissé son empreinte dans l'histoire sociale de la France.

## **La crise de la représentation**

La France n'a jamais été un pays de partis et de syndicats de masse. Le seul grand parti structuré a été le Parti Communiste et encore cela n'a été le cas qu'entre 1945 et les années 70. Si la passion politique demeure, l'investissement au sein des partis diminue. Cela se ressent tout particulièrement chez les moins de 40 ans. Ainsi, si en 1973, il y avait 10 % des députés qui avaient moins de 40 ans lors de leur première année de mandat ; ils étaient 22 % en 1981 ; ce taux est, depuis 1997, inférieur à 5 %. Ce désengagement se traduit par une forte abstention. 64 % des jeunes de 18 à 24 ans n'ont pas voté au premier tour des élections régionales contre 37 % des plus de 65 ans. Ce constat vaut également pour la vie syndicale. L'âge moyen du représentant syndical est de 59 ans. Moins de 2 % des salariés de moins de 30 ans participent à des activités syndicales. Au total, moins de 9 % des salariés sont syndiqués. Ce taux monte néanmoins à 20 % dans la fonction publique.

La séparation de l'Église et de l'État qui a été le grand combat de la III<sup>e</sup> République a permis l'avènement d'une société laïque. En contrepartie, les organisations religieuses sont moins impliquées dans la vie sociale qu'en Allemagne, par exemple. La laïcité qui a été un ciment de la nation éprouve les pires difficultés face au retour du fait religieux et plus particulièrement de l'extrémisme islamique.

Les collectivités locales qui ont été longtemps tenues en méfiance par l'État central n'ont pas pu jouer le rôle d'intermédiaire. Même si les lois de décentralisation leur ont octroyé quelques libertés, elles demeurent très dépendantes de l'État tant financièrement que sur le plan des normes à appliquer. A l'exception des communes, peut-être ne fédèrent-elles pas autour d'elles une communauté de citoyens.

De ce fait, tout a tendance à remonter au sommet qui ne peut pas, par nature, tout régler. En période de crise, ce sentiment d'impuissance des pouvoirs publics tourne à

la crise institutionnelle larvée. Les Français attendent d'eux qu'ils les protègent, les assurent et les rassurent. Face à la multiplication des risques, ils se sentent souvent ignorés, voire maltraités. Il y a le sentiment que les politiques mises en œuvre ne profitent qu'aux autres.

Cette défiance s'exprime aussi dans le sentiment que l'éducation, et les diplômés ne sont plus une garantie d'emploi ni d'élévation sociale. Il y a l'idée en grande partie fautive que l'ascenseur social ne fonctionne plus. L'École de la République, terme qui traduit bien l'importance qui lui est accordée, est jugée par un nombre croissant de Français comme peu performante et inégalitaire. En 1945, le plan Langevin-Wallon qui fixe les objectifs à poursuivre en matière d'éducation soulignait que l'école doit « donner la possibilité aux enfants de pouvoir bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite et constamment renouvelée par les apports populaires ».

Si l'école est contestée, elle reste encore un des pivots de la société française. Lieu de la formation, elle est aussi un espace de rencontre pour les parents, un espace de solidarités où les uns et les autres se rendent des services (garde des enfants, activités, transports, etc.).

### **L'entreprise, un havre de réconfort**

L'entreprise, l'organisme dans lequel on travaille, est bien souvent le lieu clef de la socialisation. Les Français continuent à se définir par rapport à leur activité. Sur Facebook, les Internautes mettent en avant leur entreprise, comme quoi ils ont besoin de se raccrocher à quelque chose de tangible. Selon un sondage Ipsos de 2014 réalisé pour le Monde, 66 % des Français ont une image positive de l'entreprise et même 23 % une image très positive. Les Français sont parmi les Européens ceux qui accordent la plus grande importance au travail, ce qui ne les empêche pas d'être 42 % à déclarer que leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur (moyenne au sein de l'Union européenne 31 %).

### **La crise des territoires**

Les Français qui ne vivent pas au cœur des métropoles ont un sentiment d'abandon. Les difficultés de transports, l'accès plus complexe aux services publics, les liaisons Internet de moindre qualité, l'insécurité constituent autant de griefs que les ruraux et les périurbains expriment. 60 % des habitants des villes de moins de 70 000 habitants pensent que leur territoire ne profitera pas du redécoupage régional. 47 % des personnes vivant en milieu rural considèrent que leur territoire n'est pas capable d'affronter la mutation économique en cours.

La France est à deux vitesses. Plus de 52 % des diplômés d'âge actifs habitent dans des villes de plus de 500 000 habitants. Les grandes agglomérations attirent les jeunes

et les diplômés quand les villes de taille moyenne sont confrontées à un rapide vieillissement de leur population. En 2012, plus de 60 % des salaires étaient versées au sein des grandes agglomérations quand les villes de taille moyenne n'en recevaient que moins de 17 % (étude ANR).

### **La crise de la surinformation**

Les Français rejettent les élites, les institutions mais ils continuent de se passionner pour la vie politique comme en témoigne l'engouement pour les primaires de la droite et du centre. Il y a un phénomène de passion-répulsion pour la politique qui est attisé par un grand nombre de médias. Notre pays compte quatre chaînes d'information (cinq avec France 24), de nombreux quotidiens nationaux, une presse régionale encore dynamique. Les réseaux, avec plus de la moitié des Français sur Facebook, sont également devenus des sources d'information voire de désinformation importantes.

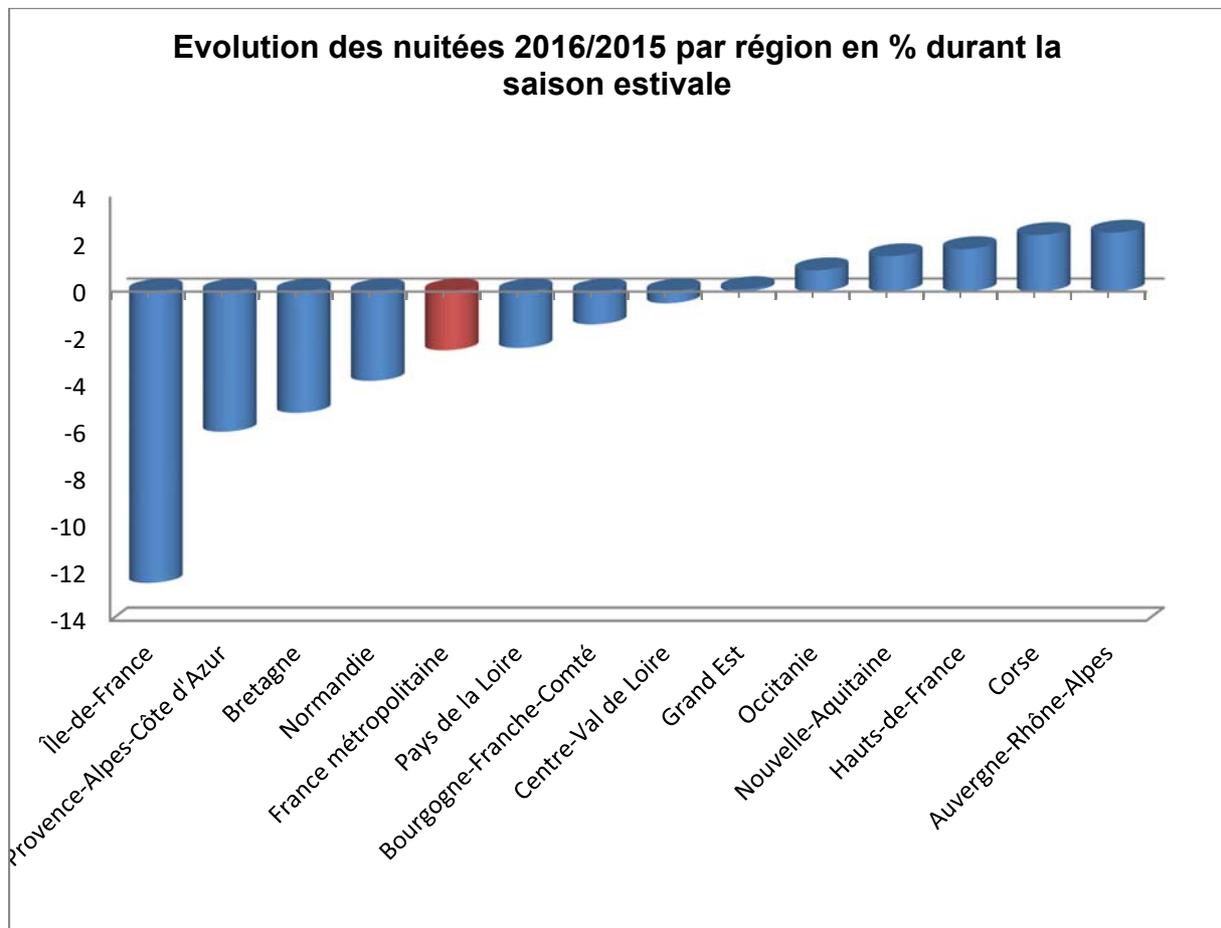
### **Le regard d'un Allemand sur l'étrange pays qu'est la France**

Le Président du conseil de surveillance de DaimlerChrysler, Manfred Bischoff, lors d'un dîner avec des économistes français à l'Ambassade d'Allemagne, en 2014, soulignait que le pessimisme des Français était tout à la fois un sujet d'incompréhension et d'inquiétude outre-rhin. Il avait été ainsi étonné qu'après la décision de doter certains modèles de Mercedes de moteurs fabriqués par Renault, des clients français aient fait part de leur mécontentement. Ces derniers considéraient qu'une Mercedes avec un moteur français n'était plus une bonne voiture. Sur la qualité du travail, sur l'efficacité de l'administration, sur l'innovation, il considère que la France fait jeu égal avec son pays mais que le mal-être de celle-ci constituait un véritable frein pour la croissance.

## LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

### Les touristes ont privilégié la sécurité

Les régions qui accueillent de nombreux étrangers ont connu une baisse sensible des nuitées, l'Île-de-France étant la plus touchée. L'effet attentats a été manifeste pour la Provence Côte d'Azur mais aussi pour la façade atlantique à l'exception de l'aquitaine. Les touristes ont préféré l'intérieur des terres ou des régions côtières moins exposées. Il est à noter que la Corse figure en deuxième position pour l'augmentation du nombre de nuitées. L'île bénéficie du recul de PACA et des problèmes rencontrés par certaines destinations internationales (Tunisie par exemple). Sur le podium, figure les Hauts-de-France qui en jouant sur un tourisme un peu décalé engrangent en la matière de bons résultats.



## AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Dimanche 27 novembre

Au **Japon**, seront connus **les résultats du commerce et des ventes au détail** du mois d'octobre.

### Lundi 28 novembre

En **Italie**, il faudra suivre **l'indice sur la confiance** des entreprises de novembre.

Pour la **zone euro**, il faudra regarder **le climat des affaires, l'indicateur du climat économique, la confiance de l'industrie, le sentiment des services et la confiance des consommateurs** du mois de novembre.

Au **Japon**, il faudra regarder **le taux de chômage et la production industrielle** d'octobre.

### Mardi 29 novembre

En **France**, seront publiés **les dépenses de consommation** d'octobre, **l'indice des prix** de novembre et **les résultats affinés du PIB** du 3<sup>e</sup> trimestre.

En **Allemagne**, il faudra suivre **le taux de chômage** du mois de novembre.

Aux **États-Unis**, seront communiquées **les dépenses de consommation** des ménages pour le mois de novembre. Seront **publiés l'indice Redbook et l'indice des prix des maisons S&P Case Shiller** du mois de septembre. Il faudra suivre **l'indice de confiance des consommateurs** du mois de novembre.

En **Allemagne**, il faudra regarder **l'indice des prix à la consommation** du mois de novembre.

Au **Japon**, seront connues **les dépenses en capital** du 3<sup>e</sup> trimestre.

### Mercredi 30 novembre

Il faudra suivre **la réunion de l'OPEP**.

Au **Japon**, seront connues **les mises en chantier et les mises en construction** du mois d'octobre.

En **Allemagne**, seront publiées **les ventes au détail** d'octobre.

En **Italie**, il faudra suivre **l'indice des prix à la consommation** du mois de novembre.

Pour l'**Union européenne**, il faudra regarder l'**indice des prix** du mois de novembre.

Aux **États-Unis**, seront connus **les dépenses personnelles de consommation et les revenus** du mois d'octobre. Sera également connu l'**indice des directeurs d'achat** d'octobre. Seront également rendus publics **les promesses de vente de maisons du mois d'octobre, les variations des stocks de pétrole brut et le livre Beige de la FED.**

### **Jeudi 1<sup>er</sup> décembre**

L'**indice PMI manufacturier** de novembre sera publié pour **le Japon, la Chine, l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Union européenne, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada.**

L'**indice PMI non-manufacturier** de novembre sera communiqué pour **la Chine.**

Pour l'**Union européenne**, sera connu le **taux de chômage** du mois d'octobre.

Pour l'**Italie**, sera communiqué le **taux de chômage** d'octobre et **les résultats affinés du PIB** du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Pour la **France**, sera publié le **résultat des ventes de véhicules** du mois de novembre.

Pour les **États-Unis**, il faudra suivre **les premiers résultats de l'emploi, les variations des stocks de gaz et les ventes de véhicules** de novembre.

### **Vendredi 2 décembre**

En **Espagne**, il faudra regarder l'**évolution du chômage** du mois de novembre.

Au **Royaume-Uni**, sera publié l'**indice PMI construction** de novembre.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre de près l'**emploi, le taux de chômage, le taux de participation au marché du travail le revenu horaire moyen et les heures de travail** de novembre.

Au **Canada**, sera publié le **taux de chômage** d'octobre.

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : [www.lorello.fr](http://www.lorello.fr)

#### Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : [phcrevel@lorello.fr](mailto:phcrevel@lorello.fr)
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

#### Abonnement : à adresser à [phcrevel@lorello.fr](mailto:phcrevel@lorello.fr)

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

#### Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

#### Adresse de facturation

Nom -----  
Prénom -----  
Fonction: -----  
Organisme: -----  
Adresse: -----  
-----  
Code Postal -----Ville -----  
Pays  
Tél.: -----  
E-mail:-----

#### Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC